Analyse de l'Accident Méthode de l'Arbre Des Causes

Durée : **1 JOUR (7HEURES)**

Participants
10 personnes (maximum)

Public concerné :
Toute personne amenée à participer, animer un groupe d'analyse d'accident, d'incident ou de presque-accident.

Pré-requis
Aucun

Méthodes et Moyens
A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents…), notre formateur, technicien expérimenté dans le domaine de l'analyse des accidents et la formation pour adultes, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.

Moyens de suivi
Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

Validation des acquis
• Les acquis théoriques sont évalués tout au long de la formation.
• Une attestation est remise à l'issue de la formation.
• L'arbre des causes peut être élaboré à partir de faits directement issus de votre propre historique sécurité.

Lieu de la formation
Au sein des agences FOSEC ou des entreprises

Accessibilité Handicapé
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueurs et realtifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

Tarif
Nous consulter

RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Article R4141-8 du Code du Travail : « En cas d'accident du travail grave ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel grave, l'employeur procède, après avoir pris toute mesure pour satisfaire aux dispositions de l'article L. 4221-1, à l'analyse des conditions de circulation ou de travail. Il organise, s'il y a lieu, au bénéfice des travailleurs intéressés, les formations à la sécurité prévues par le présent chapitre. Il en est de même en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle ou à caractère professionnel présentant un caractère répété : 1° Soit à un même poste de travail ou à des postes de travail similaires ; 2° Soit dans une même fonction ou des fonctions similaires. »

OBJECTIFS :

• Rédiger un témoignage fidèle et efficace des circonstances d'un accident de travail.
• Déterminer les circonstances d'un accident, d'un incident ou d'un presque-accident.
• Identifier les sources de dysfonctionnement et proposer des actions pour les supprimer.
• Découvrir, pratiquer l'arbre des causes pour trouver la cause racine d'un problème, d'un accident et engager des actions correctives efficaces.

PROGRAMME :

• LES ACCIDENTS DU TRAVAIL
  Définitions
  Enjeux économique et social
  Origines et mécanismes de l'accident du travail
  Evolution des accidents du travail

• LA METHODE DE L'ARBRE DES CAUSES
  Recueil des faits
  Présentation de la démarche
  Principes de fonctionnement
  Recherche des causes et des dysfonctionnements

• ACTIONS DE PREVENTION ET MESURES A PRENDRE
  Définition des actions par le groupe de travail et proposition de plan d'actions
  Rédaction d'un compte-rendu et des retours d'expérience (REX)

• INTERVENTION ET INTERVENANTS
  Sensibiliser le personnel
  Etude de cas pratique(s)
  Conduite à tenir, en cas de : Situation de travail dégradée ; Incident ou accident